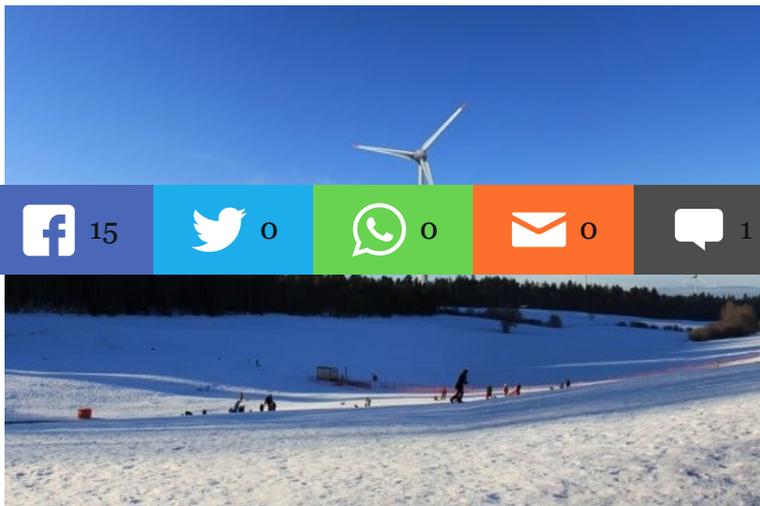


ABO+ Jeudi 17 Octobre 2019 À 18:20

Les opposants aux éoliennes veulent la peau d'Eoljorat au Tribunal fédéral

Énergie Le projet lausannois sera au cœur d'un combat décisif en justice.



Les sept éoliennes lausannoises ne sont pas au bout de leurs peines. Au Tribunal fédéral, elles feront partie des jurisprudences qui feront date pour l'avenir des éoliennes.
(Photo: Eoljorat Sud)

Erwan Le Bec
@ErwanLeBec

1 15

Le suspens aura été de courte durée. Les opposants aux éoliennes, et surtout à celles que Lausanne veut faire pousser dans le Jorat, n'attendent pas la mise à l'enquête pour faire recours à la validation du plan d'affectation par le Tribunal cantonal. Le sort du projet se jouera au niveau fédéral.

PUBLICITÉ

24heures Partenaire média

OCL
ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LAUSANNE

MERCREDI 30 ET JEUDI 31 OCTOBRE 2019
SALLE MÉTROPOLE - LAUSANNE 20H00

EVELIN NOVAK SOPRANO
SIMONE YOUNG DIRECTION

PLEIN TARIF
DÈS
30.-

«Pour nous, des questions de principe doivent être tranchées», réagit l'avocat des sceptiques, Pierre Chiffelle, revenant sur une information de la RTS. «Dans un pays densément occupé comme le nôtre, il va falloir établir qu'un projet éolien, même produisant 30% de moins que prévu et pas situé dans un endroit idéal, peut tout de même être construit.»

L'avocat fait référence à deux principaux arguments des opposants, l'impact des hélices sur le paysage (elles seront en effet visibles de Goumoens-la-Ville à la France voisine en passant évidemment par Le Chalet-à-Gobet) et leur production, revue en 2017 à la baisse de près d'un tiers suite à des imprécisions de calculs et des mesures de vent moins favorables.

Pas de quoi renoncer, avait dit la Cour cantonale, prenant à témoin la Stratégie énergétique 2050 votée par le peuple au printemps 2017. Selon l'application du vote, doit bénéficier d'une priorité nationale toute installation supérieure à une production annuelle de 20 GWh. Eoljorat devant osciller désormais entre 54 et 58 GWh. Un argument massue pour les tenants de l'énergie éolienne qui pourrait bien faire définitivement passer les mâts.

«On parle d'un chiffre volontairement bas, fixé sur on ne sait quelles bases

légales et sur une position politique, reprend Pierre Chiffelle. Et si on fait du juridisme, cet instrument devait surtout aider la pesée des intérêts sur des secteurs protégés, comme des Inventaires fédéraux du paysage.» L'avocat ne mentionne pas au passage que le premier recours a aussi été motivé par la valeur du Parc naturel périurbain du Jorat.

Avec le vieux projet de Sainte-Croix, également sur le bureau du Tribunal fédéral, mais aussi de Granges (SO), Eoljorat risque bien de faire office de pionnier et décrocher une jurisprudence qui promet de faire date.

Le municipal Jean-Yves Pidoux, chef des Services industriels de Lausanne (SIL), rappelle l'importance des productions décentralisées dans le cadre de la transition énergétique. Il dit «prendre acte, sans surprise, mais avec une certaine tristesse» du recours des opposants.

source: 24 heures

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

80%

Non

20%

PUBLICITÉ



Samsung SSD 860 QVO - Bie

Beaucoup de volume pour peu d'argent? Un grand bravo pour l'excellent rapport qualité-prix

Publicité

Le bruit de huit éoliennes testé en public au Chalet-à-Gobet

Une simulation aura lieu le 19 novembre pour se rendre compte du bruit que fera le parc EolJorat Sud.



Laurent Antonoff il y a 3 ans

Les opposants à EolJorat Sud dézinguent le projet

Les recourants au parc éolien avancent de nouvelles données et questionnent sa légitimité.



Romarc Haddou il y a 1 an **ABO+**

Les hélices d'Eoljorat gagnent une manche

Les opposants au projet éolien lausannois perdent devant le Tribunal cantonal. Leurs arguments sur la baisse de



Erwan Le Bec /Sylvain Muller il y a 2 semaines